

Région NORMANDIE / Département du CALVADOS
Arrondissement de BAYEUX / Canton de BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE

Commune
de
FONTAINE - HENRY

Conseil Municipal
Séance du 1er mars 2021
COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt et un, le premier mars à 19h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Cyrille ROSELLO de MOLINER, Maire.

Présents : Messieurs ROSELLO-DE-MOLINER Cyrille, D'OILLIAMSON Pierre-Apollinaire, CHRETIEN Loïc, MALINE Geoffroy. Mesdames ALVADO Corinne, CREVON Nathalie, HAMELIN Delphine, LAMARE Caroline.

Absents excusés : FREMONT Jean, LEGRAIN Benoît, FOUQUEZ Tiphaine.

Pouvoirs : M. LEGRAIN donne son pouvoir à M. ROSELLO

Mme FOUQUEZ donne son pouvoir à Mme HAMELIN

M. FREMONT donne son pouvoir à Mme LAMARE

Monsieur Geoffroy MALINE a été élu secrétaire de séance.

1 Approbation du précédent compte rendu

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2 EXTENSION DU LOTISSEMENT DU CHATEAU

Le conseil municipal examine le permis d'aménager et le plan de composition et de servitudes.

Le conseil municipal retient le projet avec trottoir et ne retient pas le projet de voirie partagée (10 pour et 1 abstention).

Le conseil municipal demande que la haie bocagère sud-ouest (en limite des lots 8 à 14 à 21) devienne à terme propriété de la commune qui aura la charge de l'entretenir. Position prise à l'unanimité. Le maire reprend contact avec l'aménageur pour la mise en œuvre de ce point.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h45.

Les membres du Conseil Municipal

Le secrétaire

Le Maire